

# **Commune de 59460 JEUMONT.**

**Elaboration du plan Local d'Urbanisme de la ville de Jeumont.**

## **AVIS d'ENQUETE PUBLIQUE.**

**Par arrêté N°3588 du 09 septembre 2013 le Maire de JEUMONT  
a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.**

**Cette enquête se déroulera du lundi 21 octobre au vendredi 22 novembre 2013 inclus.**

Le plan local d'urbanisme a pour objet de définir les servitudes d'urbanisme applicables aux occupations et utilisations du sol, notamment en :

- délimitant les zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières au sein du territoire communal ;
- Déterminant, pour certains secteurs, des orientations d'aménagement et de programmation avec lesquelles les occupations et utilisations du sol doivent être compatibles ;

- fixant, dans son règlement écrit et les documents graphiques y afférents, les règles avec lesquelles les occupations ou utilisations du sol doivent être conformes.

Les déclinaisons du projet de PLU de la ville de Jeumont sont exprimées dans les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du projet de PLU, qui sera inclus dans le dossier soumis à enquête publique.

### **1. Commissaire enquêteur :**

**A cet effet , par décision N° E13000199/59 du 23 aout 2013, le Président du Tribunal administratif de Lille a désigné :**

**Monsieur Serge GERARD domicilié à 59225 CLARY exerçant la profession de directeur d'école, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur.**

**Monsieur William RUFFIN domicilié à 59570 BAVAY exerçant la profession de chef de subdivision de la DDE, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.**

### **2. Le dossier d'enquête :**

Le dossier d'enquête publique est constitué des pièces suivantes :

Le projet complet de PLU, arrêté le 04 juillet 2013.

La note explicative de synthèse et la note de procédure de l'enquête.

Les avis des Personnes Publiques Associées.

### **3. Lieu et dates de l'enquête:**

#### **3.1 Dates:**

L'enquête publique se déroulera du 21 octobre au 22 novembre 2013 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

### **3.2: Lieu:**

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposées en:

#### **Mairie de JEUMONT – Service Urbanisme Niveau 5 –**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie.

### **3.3: Permanences du commissaire enquêteur :**

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie – Service Urbanisme Niveau 5 - les :

- **Lundi 21 octobre 2013 de 08h00 à 11h00.**
- **Lundi 28 octobre 2013 de 13h30 à 16h30.**
- **Vendredi 08 novembre 2013 de 08h00 à 11h00.**
- **Vendredi 15 novembre 2013 de 08h00 à 11h00.**
- **Vendredi 22 novembre 2013 de 14h00 à 17h00.**

### **4. Lieux d'affichage de l'avis d'arrêté de mise à l'enquête:**

- Mairie de 59460 JEUMONT. Boulevard de Lessines.
- Maison des initiatives et de l'animation (MIA). 15 Boulevard Henri Dunant, 59460 Jeumont/
- Médiathèque municipale. Rue de la Gare, 59460 Jeumont.

## **5. Les suites de l'enquête publique:**

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie de JEUMONT, dans un délai d'un mois maximum à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés au service urbanisme de la ville de Jeumont, sur le site internet de la commune, pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Ils pourront également être consultés, pendant le même délai, en Préfecture du NORD.

**LE Maire,**

**Benjamin SAINT-HUILE.**